

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. : 2020-141

À 19h50 l'ordre du jour étant épuisé, Il est dûment proposé par Monsieur Jocelyn Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents DE LEVER la présente séance.

M. Rodrigue Roy, maire

Chantal Tremblay, DG

Je, Rodrigue Roy, maire de la Municipalité de Grand-Métis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Rodrigue Roy, Maire

Procès-verbal signé le _____ 2020

PROJET de PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 2 novembre 2020, 19h30 à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de Rodrigue Roy, **maire**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents les conseillers :

le tout formant quorum sous la présidence de Rodrigue Roy, maire.

Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay, directrice générale et trésorière de la municipalité de Grand-Métis.

La séance est ouverte à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : 2020-142

Il est proposé par madame Suzie Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en maintenant le point varia ouvert.

3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUENT EN OCTOBRE

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie des procès-verbaux des séances du 14 et du 22 octobre 2020 à l'intérieur du délai prévu au Code municipal, la Directrice générale est dispensée d'en faire la lecture ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux ;

Rés. : 2020-143

Il est dûment proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER ET D'ADOPTER, tel que présenté, les procès-verbaux des séances tenues les 14 et 22 octobre 2020.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU QUE la directrice a remis à chacun des conseillers la liste des comptes à payer au 2 novembre 2020;

Rés. : 2020-144

Il est dûment proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser la trésorière à en effectuer les paiements des comptes qui se détaillent comme suit :

Service de la paie (octobre) :	10 903.76 \$
Dépenses incompressibles payées en octobre	2 210.62 \$
Comptes à payer du mois :	27 255.52 \$

4.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES À RECEVOIR 2020

Rés. : 2020-145

Il est proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de la liste des taxes à recevoir en date du 2 novembre 2020. Cette liste sera révisée et soumise à nouveau au conseil municipal à la séance ordinaire du mois de février 2021 afin d'entamer la procédure de vente pour non-paiement des taxes

4.3 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2021

Rés. : 2020-146

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par madame Lucienne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021 :

Lieu : Toutes les séances ordinaires ont lieu au bureau municipal situé au 70, chemin Kempt ;

Heure : Toutes les séances ordinaires ont lieu à 19 h 30

Lundi 18 JANVIER 2021	Lundi 16 AOUT 2021
Lundi 1 FÉVRIER 2021	Mardi 7 SEPTEMBRE 2021 ou Lundi 12 SEPTEMBRE 2021
Lundi 1 MARS 2021	Lundi 4 OCTOBRE 2021
Lundi 5 AVRIL 2021	Lundi 22 NOVEMBRE 2021*
Lundi 3 MAI 2021	Lundi 6 DÉCEMBRE 2021
Lundi 7 JUIN 2021	Lundi 13 DÉCEMBRE 2021 (Extraordinaire - Budget 2022)

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

4.4 PROPOSITION DE SERVICES JURIDIQUES FORFAITAIRES

Rés. : 2020-147

Sur proposition de monsieur Jocelyn Fournie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense à titre d'honoraires juridiques forfaitaires payable à Lavery Avocats pour un montant de 1 200 \$, taxes en sus, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 relativement à un service de consultations générales pour les opérations courantes de la Municipalité comprenant l'examen des procès-verbaux et de règlements, une rencontre annuelle avec les membres du Conseil et la disponibilité pour fins de consultations lors d'élections.

4.5 TRANSFERT DE FONDS AUX POSTES BUDGÉTAIRES

Rés. : 2020-148

Considérant les transferts de fonds aux postes budgétaires pouvant être effectués afin d'équilibrer le budget en cours, il est proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les transferts effectués par la directrice.

4.6 ENTRETIEN DU BUREAU MUNICIPAL – CONTRAT

Rés. : 2020-149

Il est proposé par madame Lucienne V. Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le contrat de monsieur Georges Craig pour l'entretien intérieur du bureau municipal et de la salle municipale au montant forfaitaire de 180\$ / mois à côté du 1 janvier 2021.

4.7 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2021 - FQM

Rés. : 2020-150

Sur proposition de monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) pour l'année 2021 au montant de 993.89 \$ plus taxes. Ce montant est chargé à même les quotes-parts de la MRC.

4.8 FORMATION ADMQ – WEBINAIRES

Rés. : 2020-151

Il est proposé par madame Suzie Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à la directrice de suivre des formations web : Les alternatives de financement des infrastructures municipales, Réussir les séances du conseils, Projets privés en zone agricole : enjeux et défis pour les municipalités et Les nouveaux pouvoirs généraux de taxation et de redevances. Au coût de 99 \$ plus taxes chacune Les formations web vont du 22 septembre au 9 décembre 2020.

5. URBANISME ET VOIRIE

5.1 Aucun point à l'ordre du jour.

6. CORRESPONDANCE

6.1 ALBUM DES FINISSANTS DU MISTRAL – 2020-2021

Rés. : 2020-152

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité contribue à l'album des finissants de l'école secondaire Le Mistral pour un montant de 50.00\$.

6.2 VERSEMENT DE LA COMPENSATION 2020 POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un montant d'environ 6088.72\$ sera versé en 2021 dans le cadre de la compensation pour la collecte sélective des matières résiduelles. Rappelons que ce sont les organismes agréés par RECYC-QUÉBEC qui fournissent les montants d'argent qui servent à rembourser les organismes municipaux pour les coûts défrayés par ces derniers pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables.

6.3 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

La municipalité recevra une aide financière maximale de 70 932 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales, pour l'entretien des routes locales admissibles de la Municipalité pour 2020.

6.4 CAUREQ – REDISTRIBUTION DES EXCÉDENTS 2019-2020

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres, il a été statué pour l'année financière 2019-2020 que la municipalité recevrait une redistribution de l'ordre de 670.85 \$.

7. VARIA

7.1 RREMQ – AJUSTEMENT 2021

Rés. : 2020-153

Sur proposition de monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'ajuster à 6% la cotisation de l'employeur pour les employés participant au Régime de retraite des employés municipaux.

7.2 DÉTECTEURS DE RADON

Rés. : 2020-154

Il est proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 5 détecteurs de radon (dosimètres) au coût de 30 \$ l'unité. Les détecteurs seront par la suite mis en vente aux citoyens intéressés au coût de 15 \$ chacun.

7.3 DEMANDE DE SUBVENTION – SENTIER MITIWEÉ

Rés. : 2020-155

Il est proposé par monsieur Raymond L'arrivée et dûment appuyé à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE la municipalité de Grand-Métis autorise la présentation du projet de Mise à niveau de l'entrée du sentier Mitiweé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Grand-Métis à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la municipalité de Grand-Métis désigne madame Chantal Tremblay, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h50 l'ordre du jour étant épuisé :

Rés. : 2020-156

Il est dûment proposé par madame Lucienne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents DE LEVER la présente séance.

M. Rodrigue Roy, maire

Chantal Tremblay, dir.gén.

Je, Rodrigue Roy, maire de la Municipalité de Grand-Métis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Rodrigue Roy, Maire

Procès-verbal signé le _____ 2020